



Compte rendu conseil école n°3

Mardi 22 juin 2021

Présents

Enseignants : Nathalie Pollet, Fabiola Murie-Blin, Agnès Olivier-Honoré, Valérie Heudier, Stéphanie Lebouvier, Adeline Rozier, Alexis Bourdais, Carine Dubourg, Fabienne Lefèvre et Sandrine Enguerrand

Parents : Monsieur Derouet, Madame Grandin, Madame Catherine, Madame Lefranc, Madame Jouanne, Madame Potin, Madame Durecu, Madame Maignan et Monsieur Vaudry.

Partenaires : Monsieur Varin et Madame Foucher.

Excusés

Monsieur André et Monsieur Richard.

Ordre du jour :

- 1) Bilan de l'année 2020-2021
- 2) Perspectives pour 2021-2022
- 3) Prévision des effectifs 2021-2022
- 4) L'école du socle et le projet d'école
- 5) La coopérative scolaire
- 6) Questions diverses

1. Bilan de l'année 2020-2021.

Une année encore particulière avec l'épidémie. Nous pouvons nous féliciter car l'école ne recense aucune fermeture ou cas positif de COVID chez les élèves. Grâce notamment à la bonne communication et l'entente entre les parents, l'école et la mairie.

Voici les projets ayant eu lieu depuis le 2^{ème} conseil d'école :

- Le carnaval

Il a eu lieu le vendredi avant les vacances d'hiver. Les parents ont apprécié comme les enfants. Une journée réussie ! Les déguisements des élèves d'élémentaire ont été faits par le centre de loisirs.

- La piscine pour CP-CE1

Les CP et CE1 ont bénéficié de 9 séances à la piscine de Villedieu. Un protocole sanitaire complexe rend les séances parfois difficiles à différencier avec les niveaux des élèves. Mais ils sont très contents de pouvoir y aller. Les séances et le transport est financé par l'Amicale Laïque

- Foot à l'école

Le projet a lieu avec le club de football de Percy. Les élèves de CP au CM2 ont bénéficié de plusieurs séances de foot à l'école (quelques règles différentes du foot populaire). C'est la deuxième année que ce projet a lieu. Il y a également une partie artistique : la classe de CE2 a terminé 2^{ème} de la Manche ! Un reportage avec des journalistes a été réalisé auprès des CE2.

- La galerie d'art

L'inauguration a lieu le 28 juin prochain en la compagnie du maire et des journalistes. Les classes afficheront un travail en arts visuels et le proposeront à tous les habitants de Percy. Ce projet entre dans l'axe 3 du projet d'école avec l'accès à la culture dans les zones rurales. Il est financé par la mairie et l'Amicale Laïque. A chaque période scolaire les productions sont renouvelées.

- Norkito

C'est le projet principal de l'année.

Le groupe a accompagné les classes à plusieurs occasions : pour une découverte d'instruments, l'apprentissage des paroles de chansons chantés lors de la mini-tournée dans la commune le 21 juin.

Les élèves ont aussi bénéficié du concert Un crapaud presque charmant. Une vraie réussite pour cette fin d'année.

2. Les perspectives pour l'année 2021-2022

La classe de neige fait son retour pour les CM2. Nous participons avec les PEP 50 : la classe de CM2 partira en bus avec une classe de l'école d'Agneaux.

Les classes de CP au CM2 devraient bénéficier de séances de natation à raison de 2 séances par semaine pour chaque classe. Ce projet reste à confirmer.

Le thème de l'année sera « Les contes à dévorer ».

La galerie d'art se poursuivra avec deux classes par période.

D'autres projets sont en réflexion mais rien est établi pour le moment. Les devis seront lancés en fin d'année par l'équipe enseignante.

3. Prévision des effectifs de l'année 2021-2022

185 élèves inscrits contre 164 à la rentrée 2020. Des chiffres à prendre avec prudence car on ne sait pas ce qu'il peut se passer cet été (inscriptions ou départs). Pour les classes, les CP seront forcément séparés en deux car ils sont nombreux. Cependant, nous devons attendre fin août pour prendre une décision finale.

La configuration pédagogique la plus adaptée aux besoins des élèves sera choisie.

4. L'école du socle et le projet d'école.

L'axe 1 : Plus d'équité pour plus de réussite (lire, écrire, compter : garantir les apprentissages fondamentaux).

Dans cet axe, nous allons travailler sur les axes de l'école du socle (lien entre les classes, l'école et le collège). Le travail est lié aux résultats des évaluations nationales dans l'école et aux priorités nationales (lecture, résolution de problèmes).

L'axe 2 : Plus de mobilité pour élever son niveau de formation et choisir son avenir (assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible à l'ensemble des écoles). La galerie d'art offre un accès à la culture à tous les acteurs de l'école et l'axe 3 sur les langues vivantes de l'école du socle. Les projets sont lancés et vont se poursuivre (co-enseignement avec les professeurs de langues du collège).

L'axe 3 : Des territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques (associer étroitement les familles et les partenaires). Tous les premiers jeudis de chaque mois, un espace de discussion sur ce thème aura lieu à l'école. Il sera animé par Angélique Bernardin qui est responsable parentalité à Villedieu Intercom. Un calendrier sera envoyé aux autres partenaires et aux familles.

Le rôle des parents représentants sera mis en valeur. Le directeur annonce un travail avec les parents permettant une relation plus étroite.

5. Coopérative scolaire.

C'est l'association qui permet de financer des besoins de l'école (abonnement, ingrédients). Elle est alimentée par des actions (bac à papier) et par l'Amicale Laïque.

Depuis le 1^{er} septembre 2020, les dépenses s'élèvent à 1 456,20 € pour un crédit de 1 556,44 €. Au 30 mai 2021, le solde est de 170,88 euros.

6. Questions

Le financement de la garderie pour la rentrée 2021-2022 est abordé pour Monsieur Varin. Le projet était la prise en charge complète du coût dès la rentrée 2021. Le projet reste en tête mais ne pourra pas être mis en place dès la rentrée dû à un blocage administratif indépendant à la mairie. Un projet de la cantine à 1 € est discuté.

Un parent signale une incompréhension concernant la différence de prix de la garderie du matin et du soir. Elle s'explique par le goûter. Il semblerait que chaque enfant reçoive la même quantité. Une quantité adaptée à l'âge de chaque enfant est demandée.

Une question sur le budget du transport notamment pour la piscine est posée. Une demande de participation de la communauté de commune a été faite pour soulager l'Amicale Laïque. La décision impliquerait d'augmenter la participation auprès de chaque mairie de la communauté. Monsieur Varin indique que cette problématique est débattue par les élus de l'Intercom.